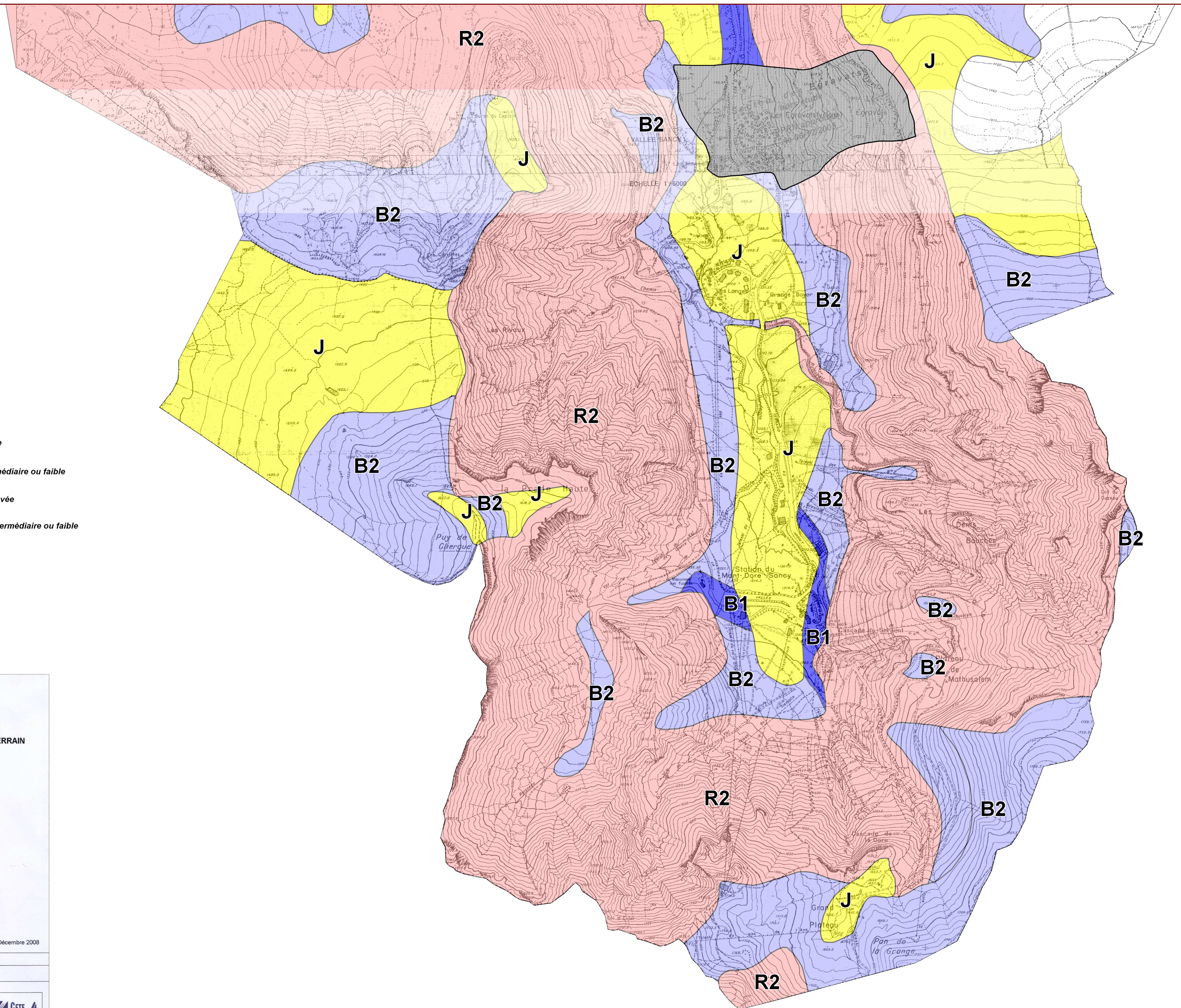


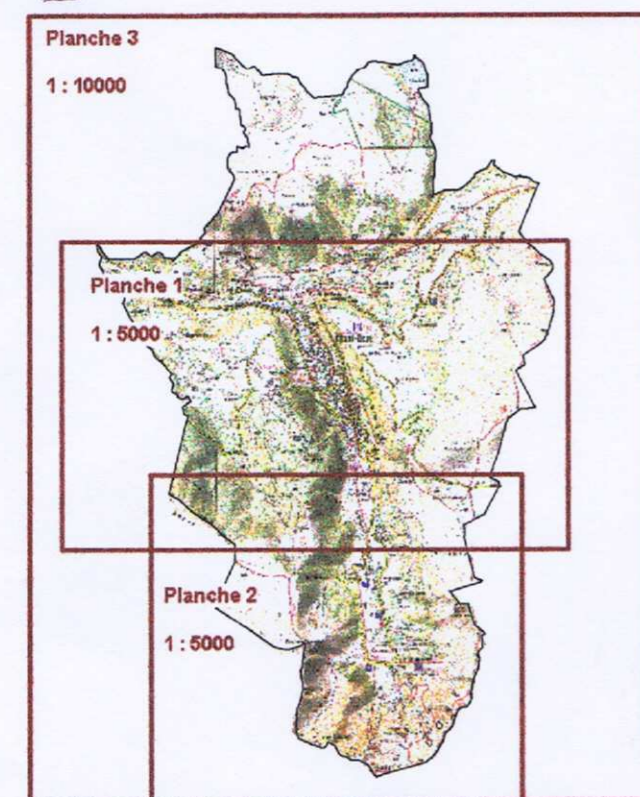


- R1 zone d'aléa fort à vulnérabilité élevée
- R2 zone d'aléa fort à vulnérabilité intermédiaire ou faible
- B1 zone d'aléa moyen à vulnérabilité élevée
- B2 zone d'aléa moyen à vulnérabilité intermédiaire ou faible
- J zone d'aléa faible
- zone d'aléa nul à très faible
- Secteur des Egravats (hors étude)
PPRN approuvé le 06/12/2005



**PLAN DE PREVENTION DES RISQUES
NATURELS PREVISIBLES DE MOUVEMENTS DE TERRAIN
SUR LA COMMUNE DU MONT DORE**

**Plan de zonage réglementaire
Planche n° 2**



Annexé à l'arrêté préfectoral
N° 08 / 04-175
Le préfet

Echelle : 1 / 5 000

Décembre 2008

PRESCRIPTION DU P.P.R. : 14 JANVIER 2004

Dossier Approuvé : décembre 2008



DDE 63/SSR/BPR



BRGM/PP-05443-FR



CETE